



Monsieur François Rebsamen
Président
Dijon Métropole
40 avenue du drapeau
CS 17510
21075 Dijon Cedex

Paris La défense, Le 6 avril 2022

**Objet : Courrier de manifestation d'intérêt aux groupements concourant pour la réalisation du projet
#Campus 2, immeuble situé angle bd Jeanne d'Arc / avenue Sully à Dijon**

Monsieur le Président,

Nous avons étudié avec Dijon Métropole courant 2021 la possibilité de réaliser un immeuble hybride, réunissant le CESI, Sup'biotech, l'IMT, un espace entrepreneuriat du technopole Santenov et des bureaux labos. Notre école confirme tout son intérêt pour s'inscrire dans ce projet.

Notre pré-programme porte sur 2837 m² de surface utile et est décrit dans le document de consultation qui vous a été transmis pour la réalisation de ce projet.

Le déroulement de la consultation pourra amener à travers les échanges à préciser ou ajuster ce pré-programme.

Nos capacités nous amènent à positionner le montant du loyer d'objectif à 120 € HT et hors charges par an le m² de surface de plancher sur la base d'un bail de 9 ans fermes.

Le loyer à déterminer dans un acte futur de BEFA sera fonction du coût de réalisation exacte issu de la consultation, et des éventuels leviers de soutien qui pourront être mobilisés pour réaliser le projet, sans pour autant excéder nos possibilités.

Au terme de la consultation, nous nous engageons à poursuivre les échanges avec le groupement lauréat pour aboutir à un accord de prise à bail.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.

Vincent Cohas
Directeur Général

